

Les administrateurs de la RTBF rejettent le deal avec TF1

Le CA de la RTBF a refusé de donner mandat à l'administrateur général Jean-Paul Philippot pour négocier la vente d'écrans publicitaires de TF1 en Belgique.

JEAN-FRANÇOIS SACRÉ

Coup de théâtre dans le dossier TF1. Réunis hier en conseil extraordinaire, les administrateurs de la RTBF ont voté contre la prise en régie de TF1 par la RMB, la régie publicitaire du service audiovisuel public. Sept administrateurs (4 PS, 2 cdH et 1 MR) ont voté contre, six autres se sont abstenus. Cela ne veut pas dire que c'est la fin de la saga TF1 en Belgique. Comme l'indiquait hier à L'Écho son PDG, Gilles Pélisson, la chaîne privée française est déterminée à entrer sur le marché belge. Elle va explorer d'autres pistes.

L'une consiste à confier la vente de ses espaces pubs à la régie flamande Transfer, ce qui pourrait tirer le marché publicitaire – et donc les revenus des chaînes – vers le bas, car pour attirer les annonceurs, Transfer pourrait être tentée de brader les tarifs des spots. L'autre consiste pour TF1 à créer sa propre structure commerciale en Belgique, mais cela lui demanderait de lourds investissements (locaux, personnel, logiciels, affiliation au CIM...) pour des revenus oscillant entre 10 et 20 millions d'euros.

Réunion houleuse

Les débats, on s'en doute, ont été particulièrement tendus. L'administrateur général, Jean-Paul Philippot (étiqueté PS), a tenté une fois de plus de convaincre le conseil que prendre TF1 en régie était la moins mauvaise des solutions. Certes, elle aurait perdu dans l'aventure 5 à 8 millions de revenus publicitaires. Mais cela lui aurait permis de toucher des commissions de régie et de préserver les accords de collaboration avec la chaîne française en matière de programmes.

Son discours n'est visiblement pas bien passé même quand il a expliqué qu'une centaine d'emplois (sur 1961) seraient menacés. Il est d'autant plus mal passé que, comme le dit un administrateur, «ce n'était pas un débat majorité contre opposition: il y avait des divergences de vue tant au sein des représentants du PS que du MR», les deux cdH ayant voté contre.

Au sein des abstentionnistes, certains ont demandé de temporiser et de reporter la décision, histoire d'objectiver les choses. Ils se sont vus opposer une fin de non-recevoir. «Certains ont demandé que le ministre des médias (Jean-Claude Marcourt) intervienne ou que le CSA mène une étude sur les retombées d'un pareil accord, en vain. En outre, nous n'avons pas eu de précision sur ce chiffre de cent emplois menacés», relève un administrateur. «L'idéal aurait été d'avoir plus de temps, de faire sortir TF1 du bois en réunissant tout le secteur de la production, y compris de TF1 afin de voir comment collaborer», regrette un autre membre du CA.

Quant à ceux qui ont voté contre, ils ne pouvaient accepter que le service public fasse entrer le loup dans la bergerie plaçant le fait que ce n'est pas le rôle de la RTBF de passer des deals avec des opérateurs privés étrangers.

Voilà donc la RTBF dans une position délicate: «Travailler avec TF1 aurait permis de limiter la casse sur le plan commercial mais surtout d'intensifier la collaboration avec elle en termes de contenus, que cela soit via des achats et la vente de programmes, de la coproduction, des accords de primo diffusion, etc. Tout cela est à présent menacé», déplore un administrateur. Pour lui, à la veille de la négociation du nouveau contrat de gestion, la balle est dans le camp du politique: «Soit on augmente sa dotation ou son assiette publicitaire, soit on taille dans les programmes ou les frais de personnel.» L'équation est pour le moins délicate.

Du côté de RTL, qui s'était vigoureusement opposé à ce deal, on garde le silence: «Nous ne commentons pas une décision qui appartient au conseil d'administration de la RTBF et qui ne nous concerne pas.»

5 à 8 millions €

L'arrivée de TF1 sur le marché publicitaire belge pourrait coûter de 5 à 8 millions d'euros à la RTBF.